

# Licence professionnelle Métiers de la GRH : assistant

DROIT, ECONOMIE, GESTION

---

## Présentation

La licence professionnelle « Métiers de la GRH : assistant-e » forme des techniciens spécialisés dans la gestion administrative des ressources humaines (administration du personnel, formation, recrutement, outils de pilotage, paie, mobilités, projets RH...). Les assistant-es du personnel sont chargé-e-s de la gestion opérationnelle des salariés. Ils ou elles sont l'interface entre la direction des RH, l'encadrement intermédiaire et les salariés.

Dans le cadre de cette formation, l'IUT collabore avec le CFA Cerfal – Campus Montsouris.

## OBJECTIFS

L'objectif principal est d'apporter aux étudiant-e-s des compétences de gestion administrative des salariés, ainsi que des compétences techniques, juridiques, de communication et informatiques en lien avec la GRH.

## COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées par la Licence professionnelle « Métiers de la GRH : assistant-e » sont plurielles et diversifiées :

- \* Assurer toute la gestion du dossier individuel des salariés

- \* Assurer le contact avec les administrations et les organismes sociaux
- \* Faire remonter les demandes individuelles des salariés et préparer l'ensemble des éléments concernant leur parcours professionnel
- \* Établir le bilan social et les tableaux de bord RH, nécessaires à la prise de décision par la DRH
- \* Mettre en place et suivre un processus de recrutement et l'ingénierie de formation
- \* Répondre aux principales questions d'ordre social et juridique des managers et salariés.

## Programme

### ORGANISATION

En collaboration avec le CFA Cerfal – Campus Montsouris, la formation se déroule en alternance, sur une année universitaire, principalement sur le site de l'IUT, entre le 1er octobre et le 30 septembre de l'année suivante.

Le rythme moyen de l'alternance est de 1 à 1,5 semaine d'enseignement et de 2 à 3 semaines en entreprise.

La formation continue, quant à elle, s'adresse à des professionnels en reprise d'études. Elle se déroule sur 29 semaines, intégrant 15 semaines de cours et 14 semaines de stage.

L'acquisition des connaissances et des compétences se fait par :

- \* des enseignements en groupes de travaux dirigés (29 étudiants maximum),
- \* des études de cas,
- \* des mises en situations professionnelles (projets tutorés principalement).

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

Le corps enseignant est composé d'enseignants du second degré, d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels.

Les étudiants sont évalués par le contrôle continu des connaissances et compétences, ainsi que par la rédaction et la soutenance orale de mémoires professionnels et de rapports d'activité.

L'assiduité à l'ensemble des enseignements est obligatoire et participe à l'obtention du diplôme.

## STAGE

**Stage :** Obligatoire

**Durée du stage :** 14 semaines pour la formation continue

### Stages et projets tutorés :

Le stage, de 14 semaines, est obligatoire pour la formation continue, et donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport.

En formation en apprentissage, les étudiants suivent le

rythme moyen de 1 à 1,5 semaine d'enseignement et de 2 à 3 semaines en entreprise, et rédigent un rapport de fin de cursus et le présentent lors d'une soutenance.

### Projets tuteurés :

Les projets tuteurés sont réalisés par des groupes de trois à cinq étudiants. Ils peuvent être effectués dans le cadre de partenariats avec une entreprise, une association ou toute autre organisation. Les étudiants mettent en pratique les savoirs et savoir-faire ainsi que la méthodologie de conduite de projet.

## Admission

La Licence professionnelle est accessible à tout titulaire d'un bac + 2 (120 ECTS) ou équivalent :

- \* L2 Droit, Sciences économiques, Gestion, Sciences sociales, Psychologie, AES,
- \* DUT tertiaires,
- \* BTS tertiaires...

### Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

## Et après ?

### TAUX DE RÉUSSITE

98 %

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Après la licence professionnelle, l'étudiant peut accéder à des postes d'assistants, techniciens et de chargés RH :

- \* Coordinateur (trice) du Personnel,
- \* Assistant(e) Ressources Humaines,
- \* Assistant(e) gestion du personnel,
- \* Gestionnaire de paie / Collaborateur(trice) de paie.

## Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

**Chef(fe) du département**

Marion Peyret

secretariat-gea.iutparis-seine@u-paris.fr

**Responsable du diplôme**

Séverine Lemière

secretariat-gea@iut.parisdescartes.fr

**Contact administratif**

Secrétariat pédagogique du département GEA

01 76 53 49 02 / 03 / 04

secretariat-gea.iutparis-seine@u-paris.fr

**Formation Continue**

Service de la formation continue et de

l'alternance

01 76 53 49 75

bernadette.amiaud@u-paris.fr

**Validation des Acquis de l'Expérience**

Oui

**Langue(s) des enseignements**

- Français
- Anglais

**Lieu de formation**

Site Mirabeau

## En bref

**Composante(s)**

Institut universitaire de technologie Paris Rives de Seine

**Niveau d'études visé**

BAC +3 (niveau 6)

**ECTS**

60

**Public(s) cible(s)**

- Apprenti - Alternant
- Demandeur d'emploi
- Responsable entreprise
- Étudiant
- Salarié - Profession libérale

**Modalité(s) de formation**

- Formation continue
- Formation professionnelle
- Formation en alternance

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**